

on a dit et écrit que les religionnaires s'étaient emparés, entre autres, entièrement des trésors de la cathédrale et de Saint-Just, et les avaient complètement détruits. Déjà, j'ai pu établir, dans une récente publication. (*Les monuments d'art de la Primartiale de Lyon, etc.*, Lyon, 1881) que c'était là une grosse erreur, en ce qui concerne le trésor de la Primartiale dont une partie seulement a été la proie du terrible baron des Adrets. Maintenant, je peux attester aussi que le trésor de Saint-Just à encore moins souffert que celui de Saint-Jean. En effet, il existe plusieurs documents authentiques dans lesquels on voit que, dès que Lyon fut tombé au pouvoir des protestants, dans la nuit du 1^{er} mai 1562, plusieurs personnes se dévouèrent pour sauver aussi toutes les richesses du monastère de Saint-Just. De ce nombre furent *François Pupier*, Obéancier de Saint-Just, le Secrétaire *de Bellière* et le président *de Langes*. François Pupier raconte, en effet, dans une requête présentée à son chapitre, après la pacification de Lyon, qu'il transporta, d'abord, dans sa propriété de Montrotier tout ce qu'il avait pu enlever de reliquaires et de vases précieux. Le baron des Adrets informé de ce fait, se hâta de lui faire connaître par plusieurs membres de sa famille qui étaient des plus notables religionnaires de Lyon, qu'il *serait pendu* s'il ne restituait pas toutes les richesses qu'il avait soustraites. Cette menace n'intimida cependant pas le courageux Obéancier, et ne se sentant plus en sûreté dans les environs de Lyon, il s'enfuit à Montbrison avec son trésor. Cette ville ne présentant pas non plus de sécurité, à cause

ne fut que le 8 mai « que *Monseigneur* le baron des Adrets ordonna la confection d'un inventaire sommaire des munitions, reliquaires et biens trouvés tant en l'église de Saint-Just qu'au cloître et maisons d'iceluy ». Cette mission bien tardive fut confiée « à honorable homme *Antoine Pupier*, bourgeois et citoyen de Lyon », l'un des plus notables religionnaires et parent de l'obéancier François Pupier, qui avait sauvé la majeure partie du Trésor. Il ressort de cet acte qu'on ne trouva plus dans le monastère que quelques objets et ornements sans valeur et que toutes les armoires du Trésor étaient vides ou à peu près. Néanmoins les moindres objets furent portés sur l'inventaire, ainsi que tout ce qui garnissait les maisons des chanoines, pour être ensuite vendu. Antoine Bellière, chanoine et sacristain de Saint-Just, obtint cependant du baron des Adrets la permission de conserver son mobilier. Quelque détaillé que soit cet inventaire, il est à regretter que son auteur n'ait pas décrit les monuments qu'il a fait figurer sur cet acte, car, comme je l'ai dit plus haut, les deux églises *Saint-Just* et *Saint-Nicolas* que renfermait le monastère étaient pleines de tombes romaines avec inscriptions et sculptures en relief, d'après Sidoine Apollinaire.